

Vous ferez donner, les Ecclesiastiques de cette grande Ville seront devenus les plus modestes du Royaume, & qu'il n'y aura rien à redire (du moins qui paroisse) à sa sage conduite qu'ils doivent tenir pour l'édification du Public.

*Députe
pour porter
la queue
aux Prélats*

II. Il s'éleva dernièrement une difficulté dans l'Assemblée du Clergé, qui l'occupa pendant quatre séances entières. L'Assemblée du Clergé devant assister en corps à la Procession de la petite fête Dieu, il fut question de savoir si les Prélats se feroient porter la queue; les Evêques de Montpellier, d'Angers, de Chartres & de Senes, soutinrent que cela se devoit, quand ce ne seroit que pour faire honneur à leur Caractère, & les distinguer des autres Députés, & quoi qu'ils fussent seuls de leur opinion, ils la soutinrent avec tant de fermeté, contre ceux qui représentoient que ce n'étoit qu'une pure vanité, qui n'étant pas permise dans les appartemens du Roi, a plus forte raison marchant à la suite du Roi des Rois; cette difficulté ne put être terminée qu'à la quatrième séance, & comme l'on prétend que chaque séance coûte mille livres au Clergé, si cela est, voilà quatre mille livres qu'on auroit pû employer ailleurs plus utilement.

Le Pere Menétrier Jésuite, donna au public, il n'y a pas long tems, une *Dissertation sur l'usage de se faire porter la queue* à selon lui, il est très-nouveau & fort indécent, principalement dans les Eglises: il convient cependant que les anciens avoient de longues queues à leurs habits, mais qu'ils ne se les faisoient pas porter, & qu'on ne s'en servoit que
sur